

## FICHE DE RENSEIGNEMENT DRIVE

N° immatriculation du véhicule : .....

**MERCI DE RESPECTER L'HORAIRE DE VOTRE RENDEZ VOUS**

**À L'ARRIVÉE AU LABORATOIRE, MERCI DE RESTER DANS VOTRE VÉHICULE, D'ÊTRE MUNI D'UN MASQUE ET DE SUIVRE LES INDICATIONS DU COORDINATEUR QUI REGULE LA CIRCULATION.**

### > PATIENT

Nom : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../..... Sexe :  F  H

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville ..... N° de téléphone portable : .....

Mail : .....@.....

### > PRISE EN CHARGE

N° de sécurité sociale : .....

Médecin traitant : .....

### > PRÉLÈVEMENT

Identité du préleveur : .....

Date et heure de prélèvement : ...../...../..... à ..... H .....

### > INFORMATIONS OBLIGATOIRES

- Lieu de résidence actuel :
- Autre structure d'hébergement collectif (A) : internat, logement étudiants, caserne, résidence pour personnes âgées non médicalisées, foyer de l'enfance, établissements médico-sociaux pour personnes handicapées, centre d'hébergement à caractère social
  - En milieu carcéral (C)
  - Résident en EHPAD (E)
  - Hospitalisé (H)
  - Hébergement individuel (I) : dans le cas d'un appartement, une maison individuelle, une Colocation...
  - Ne sait pas (U)

Professionnel de santé :  Oui  Non  Ne sait pas (U)

Symptômes :  Oui  Non Si oui, date d'apparition des premiers symptômes : ...../...../.....

- Symptômes apparus :
- le jour ou la veille du prélèvement (S01)
  - 2, 3 ou 4 jours avant le prélèvement (S24)
  - 5, 6 ou 7 jours avant le prélèvement (S57)
  - Entre 8 et 15 jours avant le prélèvement (SS2)
  - Plus de 15 jours avant le prélèvement (SS3)
  - Asymptomatique (ASY)

« Les données vous concernant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie du Covid-19, sont enregistrées dans le système d'information national dénommé SI-DEP, mis en œuvre par la Direction générale de la santé du ministère chargé des solidarités et de la santé, conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et de son décret d'application. Ce traitement d'intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage Covid-19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquête sanitaire, de surveillance épidémiologique et de recherche via la plateforme des données de santé. Pour plus d'information sur ce traitement et vos droits : consultez le site du ministère des solidarités et de la santé (<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>). Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation, voire opposition), nous vous invitons à contacter l'adresse postale – Référente protection des données-Direction Générale de la santé (DGS)-Ministère des solidarités et de la santé-14 avenue Duquesne-75350 PARIS 07 SP- ou l'adresse électronique sidep-rgpd@sante.gouv.fr. »

### Réservé au laboratoire :

Date et heure de la réception : ...../...../..... à ..... H .....

Paraphe : .....